

# SIGNAL ROUGE

JOURNAL DE LA SECTION DES TRAVAILLEURS DU RAIL DE L'UNION DES  
REVOLUTIONNAIRES-COMMUNISTES DE FRANCE - CONSTRUCTION DU PARTI



[www.urcf.fr](http://www.urcf.fr)

---

N°2

FEVRIER-MARS 2014

---

## **NON A LA TRAHISON SOCIALE!**

Ni pacte ni contre-pacte, nationalisations sans indemnisations des monopoles  
casseurs d'emplois et sous contrôle ouvrier

Lors de la troisième conférence de presse depuis son élection, Hollande a annoncé son nouveau pacte avec le grand patronat. A cause des restructurations industrielles, menées depuis plusieurs années par les monopoles capitalistes, notre pays se retrouve avec 6 millions de chômeurs, des travailleurs précaires et des sans-abris plein les rues. Avec 243 milliards d'aides publiques annuelles, le Capital est soutenu par les gouvernements UMP et PS. Déjà, avec le pacte de compétitivité, le gouvernement Ayrault rajoute 20 milliards de crédit d'impôt dans la poche des entreprises en 2013 avec des «contrats d'avenir» pour baisser les salaires d'embauche sur les grilles salariales. Non contents des cadeaux que le gouvernement leur accorde, les monopoles capitalistes réclament encore davantage d'allègements sociaux au niveau des «charges» et des salaires pour satisfaire leurs objectifs d'accumulation de capitaux. Hollande annonce le jackpot: «La balance commerciale est déficitaire, il faut l'inverser!». Oui on ne rêve pas, le gouvernement PS propose de produire pour exporter et non pour satisfaire les besoins de consommation! Pour réaliser ce projet, Hollande offre 30 milliards de cadeaux supplémentaires au patronat avec la suppression des cotisations dites «patronales» sur les allocations familiales, l'allègement du «coût du travail» et une diminution des dépenses publiques. Pour l'investissement et l'emploi, Hollande annonce la diminution ou la suppression de 150 taxes pour les entreprises. Tout cela ne se réalisera pas sans une révision de la fiscalité des ménages, la suppression du remboursement des actes médicaux, et des attaques contre les services publics. Il est prévu à cet effet -15 milliards en 2014 et -50 milliards d'ici 2017. Les réformes structurelles qui accompagnent la baisse des prestations, seront jointes à la baisse des salaires que le Capital entend imposer d'ici la fin du mandat de Hollande. L'Etat donne l'exemple pour la généralisation des bas salaires, en faisant passer les «emplois d'avenir» de 100000 à 150000 avec 35000 emplois de service civique.

## Pas de contre-pactes ni de compensations!

Les partisans des compensations sociales au pacte du PS n'ont pas perçu que le plan Hollande émane à la fois du patronat et de l'UE. Hollande, se voulant chef d'orchestre actuel de l'Europe capitaliste annonce déjà l'alignement du SMIC sur l'Allemagne. Le capitalisme envisage des alliances impérialistes pour renforcer ses institutions afin d'exploiter toujours plus la classe ouvrière. En contrepartie d'incertitudes sur l'emploi, faut-il accepter la baisse des acquis sociaux et des salaires? Quels subterfuges les partisans de l'Europe sociale PCF et Front de gauche vont encore utiliser pour faire croire que l'on peut changer la société sans exproprier le capital? A la SNCF plus que jamais la lutte pour la reconquête du service public avec la nationalisation sans indemnisation des monopoles privés avec contrôle ouvrier est actuelle. Les solutions en faveur des revendications ouvrières n'émergent pas du système capitaliste; battons-nous pour faire la révolution, établir le pouvoir ouvrier et construire le socialisme.

---

## PANIQUE SUR LES RAILS – EPISODE 2

Après plusieurs mois de bras de fer entre les salariés de la SNCF et le gouvernement, ce dernier a évidemment accompagné jusqu'au bout le projet de réforme ferroviaire. Cela fait plusieurs mois que les travailleurs de la SNCF sont plongés dans l'incertitude. Rappelons que la réforme ferroviaire a pour objectif d'éclater la SNCF en trois entités, sous forme d'EPIC qui serait présentée comme suit:

- L'Établissement mère, qui comprendrait la direction et les ressources humaines.
- Le Transporteur, intégrant la conduite des trains, ainsi que les commerciaux.
- Le GIU (gestionnaire infrastructure unifié)/SNCF réseau, auquel serait intégrés RFF et l'Infrastructure.

Ces trois entités seraient englobées dans une structure de gestion gouvernementale:

- Président du conseil de surveillance: Il dirigera le «groupe public» et il sera choisi par l'Etat.
- Conseil de surveillance: Doté de représentants majoritaires de l'Etat, de représentants des salariés, et représentants des régions. Ce conseil aura pour gestion le «GIU» et le «Transporteur».
- Le directoire: Président du gestionnaire d'infrastructure, il sera en charge du contrôle et pilotage, de «la cohérence économique», de l'intégration industrielle et de l'unité sociale.

Le gouvernement, serviteur du Capital et des monopoles, nous présente ces futurs trois entités comme des «groupe publics». Pourtant, avec cette Europe des monopoles, c'est justement ce statut d'EPIC, censé caractériser encore quelque peu le service public, qui doit disparaître. L'objectif est de diviser la SNCF en trois EPIC dans un premier temps, afin de les faire basculer sur des conventions collectives par branches. Ils seront englobés dans une structure qui, en réalité, permettra la transition du service public vers les privatisations.

La SNCF, qui est une entreprise d'Etat, mais d'un Etat qui est l'instrument des monopoles, peut-elle «tenir le coup», face à ces capitaux parmi les plus puissants du monde? Évidemment non. Au contraire, la direction a annoncé des suppressions d'emplois à la SNCF, pour l'année 2013. Pire, en 2013, c'est environ une trentaine de salariés de la SNCF, qui se sont suicidés. Ceci est inacceptable et démontre la dégénérescence de ce système capitaliste. Et, évidemment, la

direction SNCF, ainsi que le gouvernement, continuent leur oeuvre destructrice, comme si rien ne s'était passé.

Les réglementations du RH 0077, concernant le statut cheminot, ne sont plus respectées, ce qui est la preuve que la direction SNCF agit comme si ce statut n'existait déjà plus.

Le gouvernement avait annoncé un «pacte social» prétendant garantir le statut, et fixant l'organisation du travail dans une convention collective de branche... C'est se foutre de la gueule des cheminots! Car, pour basculer sur convention collective, il leur faut briser le RH 0077, qui correspond, justement, à la réglementation du travail des salariés statutaires.

Cela fait suite à l'ouverture à la concurrence du réseau ferré, débutée il y a maintenant plusieurs années, dans l'Infrastructure, et qui atteindra son apogée en 2019, avec l'ouverture à la concurrence des trains voyageurs. Mais, de par l'aggravation des conditions de travail des cheminots, des difficultés familiales, liées aux problèmes professionnels, ou, l'aggravation de l'insécurité des circulations et des voyageurs, les cheminots savent très bien que cette «concurrence libre et non faussée», n'existe pas. L'objectif est de briser les salariés de la SNCF et le service public, pour les intérêts des grands monopoles (Vinci, Bouygues...) devant lesquels on déroule le tapis rouge. Ces monopoles, débarquent sur les voies ferrées, avec leurs salariés soumis à des conditions de travail terriblement difficiles, reflet d'une exploitation d'une classe par une autre. Les cheminots sont aussi soumis à l'exploitation de la classe bourgeoise, qui se nourrit sur le travail des ouvriers publics ou privés. La direction de la SNCF et les monopoles se gavent de profits et, pour s'en accaparer encore plus, détruisent notre service public. Sous prétexte que les transports coûteraient trop cher, ils détruisent un service public qui avait été bâti avec la sueur et les larmes de nos ancêtres, qui s'était battu pour tous ces acquis sociaux.

Par ailleurs, la SNCF vient de verser 130 millions de dividendes à l'Etat, pour l'année 2013. En 2014, elle va recevoir 140 millions d'euros dans le cadre du crédit d'impôt compétitivité emploi, afin de favoriser les recrutements. Mais, dans le même temps, elle a annoncé qu'elle prévoit la suppression de 2453 emplois pour cette année! Elle a annoncé aussi qu'elle ferait appel de plus en plus aux intérimaires pour certains travaux, ce qui entraînera des drames humains, car ils ne bénéficieront d'aucune formation, risquant leur vie pour un contrat instable et quelques euros.

Chaque année, la SNCF et RFF reversent environ 2 milliards d'intérêts aux banques, alors que dans le même temps, la SNCF a effectué une augmentation générale des salaires de 0,4%, seulement en 2013. Evidemment, l'IN 2974, qui correspond aux réglementations concernant les EVS (éléments variables de solde), sera totalement obsolète. A cela s'ajoute l'absorption de RFF, avec ses 32 milliards de dette, dans le GIU/SNCF réseau. Et cela s'ajoutera à la dette de la SNCF, qui, elle, s'élève à plus de 8 milliards, et que l'Etat aggrave en exigeant de plus en plus de dividendes.

La catastrophe de Brétigny-Sur-Orge n'est qu'un début, car les monopoles, qui avaleront le service public SNCF, n'auront pas d'autres objectifs que le profit maximum, au détriment de la sécurité et du service public.

Le 25 mars, la réforme ferroviaire sera soumise aux verbiages des Parlementaires de l'UE. Quels que soient les différents mouvements économiques présentés, les différentes restructurations, ils reposent sur des mensonges, car, ce sont les travailleurs du privé et du public qui créent toute cette richesse.

L'URCF est au côté des cheminots dans leurs luttes. Pour briser cette dictature du capital, et édifier une société socialiste, construisons ensemble le Parti communiste révolutionnaire.

# SNCF: sur les réels privilégiés

Le président de la Cour des Comptes le social-démocrate D. MIGAUD, relayant et surenchérissant sur les mesures d'austérité du gouvernement, attaque les «privileges» des cheminots et de leurs familles sur les voyages ferroviaires. Rappelons comment les capitalistes pendant des années ont pillé les ressources de la SNCF et le fruit du travail de ses agents.

Dans les années 30, plusieurs compagnies privées se partageaient le réseau de chemin de fer. Les déficits enregistrés dans les années 20, aggravés ensuite par la crise capitaliste des années 30, les coûts importants des investissements et de la maintenance ont poussé les propriétaires des compagnies à une solution avantageuse pour eux. C'est pourquoi en 1937 vont s'ouvrir des négociations entre le gouvernement dirigé par le Parti radical qui amorce la rupture progressive avec les objectifs du Front Populaire et le patronat des chemins de fer.

En 1938, la SNCF naît de la nationalisation des compagnies de chemin de fer. Est créée une société d'économie mixte où l'État possède 51% des parts de l'entreprise, 49% pour le capital privé. Ce qui est présenté comme un «compromis» est plus qu'avantageux pour le Capital.

Les dettes des compagnies vis-à-vis de l'État (30 milliards) sont transformées en capital et de plus les indemnités vont être particulièrement juteuses pour les propriétaires privés: 700 millions de francs par an pendant 45 annuités... jusqu'en 1982, soit environ 40 milliards d'euros de dividendes sans aucun investissement! Voilà comment les entreprises publiques sont mises à contribution pour favoriser l'accumulation du Capital et la spéculation. Nul n'attend évidemment que la Cour des Comptes ne dénonce la gabegie que constituent les aides publiques aux entreprises et les scandaleux privilèges accordés aux capitalistes.

## ABONNEZ-VOUS A INTERVENTION COMMUNISTE, LE JOURNAL DE L'URCF

Au sommaire du N° 120 de janvier-février:

- Non au «pacte de responsabilité», dénonçons les mythes et les fausses idoles, accusons le capitalisme!
- Non à la réforme ferroviaire. Luttés à STX, SEMAT... La situation dans l'Education Nationale
- Municipales 2014: entre batailles électorales et aspirations démocratiques
- Compte-rendu de l'Initiative internationale de l'URCF. Discours des délégations.
- Hommage à nos camarades Résistants
- L'Afrique et les guerres de l'impérialisme français



1 an (6n°): 19 €, Étudiants, privés d'emploi ou de salaire: 10 €, Soutien à partir de 30 €

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

Chèque à l'ordre des "AMIS D'OUULIANOV"  
Pour nous écrire ou s'abonner: «LES AMIS D'OUULIANOV» B.P.40084 75862 PARIS cedex 18

A diffuser. Ne pas jeter sur la voie publique, Imprimé par nos soins